

Formation Aériens

Cette formation courte a été créée avec passion à partir d'un module de la Formation professionnelle au métier d'Artiste de cirque de Vitanim, avec l'envie de transmettre des méthodes concrètes et de permettre un temps de progression privilégié aux spécialistes aériens. Elle est à destination des personnes souhaitant intégrer leur pratique aérienne dans un contexte artistique, professionnel ou projet nécessitant des compétences professionnelles plus sérieuses (futurs artistes, performers, professions artistiques, projets de création, projets de représentation scénique, coaching/direction technique et artistique, enseignement).

STATUT DE LA FORMATION

Cette formation courte est extraite du parcours complet de la Formation professionnelle au métier d'Artiste de cirque de Vit'Anim. Elle constitue une action de formation professionnelle non certifiante.

Le RNCP 36983 Artiste de cirque est arrivé à échéance le 24 octobre 2025 et est actuellement inactif. Une nouvelle demande d'enregistrement au RNCP, distincte du précédent titre, a été déposée en 2026 et est en cours d'instruction. Les modules courts proposés actuellement par Vit'Anim constituent des actions de formation professionnelle et ne préparent pas à une certification RNCP active.

LES APPORTS ET BÉNÉFICES

- Contenus de pratiques (éléments techniques, gammes techniques, enchaînements, catégories de réalisation techniques)
- Éléments de préparation physique et mentale adaptés au niveau et au projet
- Méthodes de travail et de progression
- Capacité d'observation et d'analyse du mouvement
- Critères concrets concernant la qualité de la posture et du mouvement, sécurité physique et émotionnelle sur le long terme
- Expérimenter de nouveaux éléments et approfondir les existants en conscientisant son mouvement
- Développer son identité professionnelle et artistique
- Appartenir à un groupe d'apprenants de la même discipline, ou proche

LES +

- Une formation qui va plus loin que la simple pratique aérienne de loisir, ou qu'une pratique parfois consommatrice de figures ou occupationnelle, qui s'inspire de l'expertise du centre de formation Vitanim depuis 1987 et du parcours d'artiste de cirque, préparateur physique et coach de la formatrice Charline Kandilian.
- Une formatrice et interlocutrice dédiée, passionnée et experte du métier et des disciplines aériennes depuis plus de 15 ans
- Une qualité d'accompagnement optimisée (12 élèves maximum)

OBJECTIFS

Objectif général

Se perfectionner dans une discipline aérienne avec des ambitions techniques et artistiques et de la méthode. Les objectifs évalués à chaque séance figurent dans le tableau « Contenu, objectifs et évaluation » ci-dessous.

MOYENS, SUIVI ET RESSOURCES

- Accès aux salles spécialisées du centre de formation Vitanim (matériel spécifique, vérifié, aérien et de sécurité inclus et adapté)
- Exercices collectifs, en groupes réduits et individuels
- Création d'un groupe (WhatsApp ou autre) pour favoriser le partage entre élèves et le suivi entre les séances

CONTENU, OBJECTIFS ET ÉVALUATION

Séance	Contenu	Objectif évalué et critère de réussite	Modalité d'évaluation
1	Créer le groupe, son propre cadre et ses objectifs ; bases posturales et gammes techniques	Objectif : exécuter des gammes techniques aériennes de base avec un placement postural correct et formuler ses objectifs individuels de progression. Critère : gammes de base exécutées correctement, objectifs personnels formulés clairement.	Auto-évaluation initiale (positionnement) et formulation d'objectifs personnels mesurables par le stagiaire
2	Préparation physique spécifique aériens (gainage, mobilité, résistance), création de son plan d'entraînement et gestion de sa condition physique	Objectif : construire un plan d'entraînement personnel adapté à sa pratique aérienne et identifier ses axes de préparation physique. Critère : plan d'entraînement formalisé, cohérent avec le diagnostic de la séance 1.	Document « Mes 10 essentiels » complété par le stagiaire (évaluation initiale de la condition physique et plan d'entraînement), avec retour individualisé de la formatrice

3	Focus sur les réalisations techniques, méthode de progression et gestion du risque	Objectif : appliquer une méthode de progression technique sécurisée et anticiper les risques liés à sa pratique. Critère : application autonome des principes de sécurité, progression technique observable.	Observation en situation et retours de la formatrice ; la sécurité et la gestion du risque sont évaluées à la démonstration finale
4	Approfondissement des objectifs personnels : travail individualisé et ajustements techniques ciblés	Objectif : ajuster et approfondir son travail technique en fonction de ses objectifs personnels et des retours reçus. Critère : progrès mesurable sur les axes personnels identifiés en séances 1 à 3.	Suivi individualisé par la formatrice ; la progression est mesurée au bilan final
5	Création d'enchaînement, répétitions, démonstration et présentation, évaluation et clôture	Objectif terminal : concevoir et présenter un enchaînement aérien personnel intégrant les compétences techniques travaillées durant la formation. Critère : enchaînement cohérent, techniquement maîtrisé, adapté au niveau et aux objectifs de l'apprenant.	Démonstration finale évaluée, bilan de progression (initial et final) et retours écrits de la formatrice remis au stagiaire

PRÉ-REQUIS

- Être majeur dans la première année de formation
- Avoir déjà une pratique des aériens (minimum 1 an de pratique spécialisée dans une discipline)
- Être en bonne condition physique (fournir un certificat médical de non contre-indication à la pratique sportive)
- S'engager sur l'ensemble des 5 sessions

MODALITÉS D'ACCÈS

- Inscription sur formulaire en ligne (lien disponible sur notre site internet ou sur demande charline@vitanim.net)
- Positionnement avant le début de la formation, pour vérifier les prérequis et adapter le parcours (questionnaire de positionnement en ligne inclus dans le formulaire)

Formation Aériens - VITANIM - Formation professionnelle au métier d'artiste de cirque

- Délai d'accès : réponse sous 10 jours après réception du dossier complet. Inscription possible jusqu'à 2 jours avant le début, dans la limite des 12 places disponibles.
- Contrat de formation signé avant le début de la formation
- Financement : individuel, AFDAS ou OPCO (voir tarifs). Pas de CPF possible.

DURÉE ET DATES

10 heures en présentiel, soit 5 sessions hebdomadaires de 2 h, à l'automne 2026, du 22 septembre au 27 octobre les mardis matins de 9h à 11h : 22/09; 29/09; 06/10; 13/10; 27/10

TARIFS

110 € Tarif de rentrée 2026-27 pour les financements individuels et le lancement de la formation. Pas de CPF possible.	200 € Prise en charge AFDAS (intermittents ou déjà en CDDU) ou OPCO (pour les entreprises et les entrepreneurs) possible. Pour vos démarches, voici notre certificat Qualiopi : ici
---	--

INDICATEURS

Formation nouvelle, extraite du parcours complet Artiste de cirque : elle n'a pas encore d'indicateurs propres. Les taux de satisfaction et d'abandon seront publiés après la première session.

ACCESSIBILITÉ ET CONTACTS

La structure est de plain-pied et de fait accessible aux personnes à mobilité réduite. Pour toute autre demande d'accessibilité ou d'adaptation, contactez-nous :

- direction@vitanim.net | 06 03 49 51 02 (Gilles Kandilian, responsable pédagogique, directeur administratif et référent handicap)
- charline@vitanim.net | 07 83 48 44 23 (Charline Kandilian, formatrice, référente VHSS et référente qualité de la formation)